

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 32 (2002)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La liberté à la carte  
**Autor:** Borghini, Valentin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-828109>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La liberté à la carte

La Fondation suisse pour les téléthèses (FST) vient de mettre au point un système, baptisé *Quo Vadis II*, qui délimite le rayon d'action de chaque patient en milieu psycho-gériatrique. Démonstration.



René Charlet

*Patients et personnel médical sont tous munis de la carte Quo Vadis II*

**L**a Fondation suisse pour les téléthèses (FST), dont le siège est à Neuchâtel, a pour objectif principal le développement de technologies au service des personnes handicapées et de leur entourage. Elle vient de réaliser un système qui a pour nom *Quo Vadis II*. C'est «une liberté à la carte» qu'on offre au patient. Le système est opérationnel au Centre de psychiatrie gériatrique de l'Hôpital cantonal de Perreux (NE). Il offre d'une part davantage de liberté de mouvement aux patients et, d'autre part, il libère le personnel médical et infirmier de certaines tâches de surveillance.

En compagnie du docteur James Renard, médecin chef du centre et de

Jean-Claude Gabus, directeur de la FST, j'ai assisté à une démonstration de ce système, qui constitue une première mondiale. Le docteur Renard m'invite à ouvrir la porte de la chambre d'un patient. Impossible! Il s'en approche: le feu rouge devient jaune, puis vert, et la porte est ouverte. Opération répétée avec le patient de cette chambre: feu jaune, puis vert. Mais si le même patient veut entrer dans la chambre voisine: impossible! Idem en ce qui concerne d'autres portes, dont celles de l'ascenseur. Seul celui qui y est autorisé peut franchir les portes sans difficultés. Grâce au système, tous les par-

cours sont adaptés aux possibilités inventoriées pour chaque cas. Le rayon d'action de chaque patient est délimité avec une précision millimétrique. Il a permis d'ouvrir un espace de liberté aux personnes sujettes à l'errance en milieu gérontopsychiatrique. Il évite aussi de malencontreuses rencontres. Par exemple, lorsqu'un patient croit entrer dans sa chambre et pénètre dans celle d'un autre. Le docteur Renard murmure: «Il en résultait parfois des échanges d'une rare violence.» Pour l'instant, seul l'Hôpital de Perreux bénéficie de *Quo Vadis II*. Jean-Claude Gabus précise: «Un projet consiste à en doter l'Hôpital du Locle, afin de créer une antenne en psychiatrie gériatrique pour les personnes du haut du canton.» D'autres entités suivront.

*Quo Vadis II* sous-entend qu'il y a un *Quo Vadis I*. Tous deux sont d'une grande utilité, mais, de l'un à l'autre, un grand pas a été franchi. *Quo Vadis I* est un système plus léger, destiné aux EMS, qui, en Suisse, sont une centaine à l'utiliser. Il fallait une technique plus performante encore pour les établissements hospitaliers où le patient vit en circuit plus fermé.

A Perreux, ce sont trente-huit portes (chambres, couloirs, escaliers, ascenseurs) qui sont en permanence sous surveillance, de même que des extérieurs. Une vingtaine de petits ordinateurs en réseau gèrent le tout. Chaque patient est porteur d'une carte à puce, de la dimension d'une carte de crédit. Le programme du patient est adapté à ses possibilités. On gère en quelques dixièmes de seconde une alerte, par exemple une alerte-feu, qui ouvre automatiquement toutes les portes.

## VOUS AVEZ DIT TÉLÉTHÈSE ?

Ce néologisme créé à partir de racines grecques signifie *fonction compensatrice à distance*. La Fondation suisse pour les téléthèses (FST), qui a son siège à Neuchâtel, a été créée en 1982. Sa mission consiste à mettre à disposition de chaque personne handicapée l'aide électronique conforme à ses besoins. La FST collabore avec

45 pays. Plus de 7000 personnes en Suisse et 5000 à l'étranger bénéficient quotidiennement de ses services ou de ses produits.

**Pour en savoir plus**, trois lignes téléphoniques sont à disposition: 023/732 97 77 (français), 032/732 97 97 (allemand), 091/840 10 60 (italien). Internet: [www.fst.ch](http://www.fst.ch).

Valentin Borghini